## Travaux

## OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Travaux de sécurisation, construction du mur de clôture et réhabilitation de l'agence de Djibo

Avis de Demande de Prix N°026/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI Financement : Budget ONEA, gestion 2025

- 1. Le présent Avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement
- 2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une Demande de Prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction du mur de clôture et réhabilitation de l'agence de Djibo tels que décrits dans les *Données Particulières de la Demande de Prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix*. l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix.
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4. Les travaux sont constitués en lot unique comme suit :
- Travaux de réhabilitation du bâtiment principal de l'agence de Djibo,
- ✓ Reconstruction du mur de clôture de l'agence ONEA de Djibo.
- 5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder six (06) mois.
- **6.** Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07h 30mn à 16h 00mn du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 16h 30mn les vendredis.
- 7. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.
- 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Données Particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél. : 25 43 19 00 à 08/71 30 92 55 au plus tard le <u>06/06/2025 à 09 heures 00 minute TU.</u>
- **9.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.
- 10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## N.B. :

- Le montant prévisionnel est de soixante-quatre millions neuf cent mille (64 900 000) FCFA TTC ;
- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ;
- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Souleymane SANNE